

## MUSÉE DE SAINT-IMIER



## Zoom sur le dictionnaire en ligne du Jura et la pensée libertaire du Vallon

Une conférence et une visite commentée à vivre



Le musée de Saint-Imier propose deux événements, à venir, ouverts au grand public. Le premier, le 19 septembre, une visite commentée tout public. Celle-ci se réalisera dans un premier temps, au musée puis se poursuivra au CEJARE. Rendez-vous à 14h30 au Musée de Saint-Imier pour découvrir l'exposition temporaire «Le Dictionnaire du Jura en ligne». Un outil au service du patrimoine et de la population». En partant de la construction d'une base de données jusqu'aux réflexions actuelles autour de l'avenir des dictionnaires en ligne, Diane Esselborn, conservatrice du Musée de Saint-Imier, vous plongera dans les méandres de cet outil régional unique en Suisse.

Aux alentours de 15h15, le groupe sera accompagné jusqu'aux locaux du Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE), se trouvant proche du Musée. Là, les visiteurs appréhenderont le travail de sauvegarde et de conservation effectué par l'institution, sous la conduite de son responsable Joël Jornod. Le CEJARE, dont la mission est de préserver et de mettre en valeur le patrimoine et le savoir-faire économiques de l'Arc jurassien, est un acteur primordial dans l'élaboration des notices du DIJU. Le public découvrira ainsi le

travail impressionnant qui se cache derrière ce dictionnaire accessible en ligne gratuitement.

### Conférence de José Ribeaud

Le deuxième événement proposé par le Musée de Saint-Imier est une conférence publique ayant pour titre: 150 ans de pensée libertaire dans le Vallon de Saint-Imier. De Bakounine à Espace Noir. Dès 1865, un vent de contestation s'insinue dans les relations entre les horlogers jurassiens et neuchâtelois, qui travaillent à domicile et revendiquent de meilleures conditions salariales et sociales, et les établissements, fabricants qui leur livrent ébauches et fournitures. Saint-Imier devient l'épicentre du conflit. En 1866, une section de l'Association internationale des travailleurs (AIT) y est créée.

Celle-ci entend lutter pour l'émancipation de la classe ouvrière. Le 12 novembre 1871, les protagonistes de la révolution sociale fondent, à l'Hôtel de la Balance, à Sonvilier, la «Fédération jurassienne», mouvement libertaire, collectiviste et anti-autoritaire inspiré des idées de Bakounine, père de l'anarchisme.

Dix mois plus tard, un Congrès historique se tient à l'Hôtel de la Ville à Saint-Imier, marquant la naissance de «l'In-

ternationale antiautoritaire». La «Fédération jurassienne», par le biais de son Bulletin, fait rayonner les idées développées dans le Vallon de Saint-Imier et exerce une influence considérable au sein des Fédérations anarchistes et libertaires d'Europe et d'Amérique. Ceci jusqu'à la disparition de la Fédération en 1880.

La conférence sera donnée par José Ribeaud, journaliste et écrivain. Après une formation classique et commerciale, il est pendant trois ans secrétaire syndical à la FOBB (aujourd'hui UNIA) à Moutier. Il enseigne par la suite au Sahara, en Italie, en Allemagne, à Londres et à Moutier. En 1966, il devient le premier présentateur du Téléjournal romand. Il en est le rédacteur en chef pendant douze ans.

De 1990 à 1996, il assume la rédaction en chef du quotidien fribourgeois «La Liberté». Il effectue de nombreux séjours à titre de coopérant bénévole à Madagascar pour former des journalistes et initier des projets éducatifs et humanitaires. En parallèle, il est l'auteur de dix-huit ouvrages consacrés à des acteurs et à des événements politiques, sociaux, culturels et environnementaux suisses. Depuis une dizaine d'années, il vit à Berlin avec son épouse.

**Mercredi 19 septembre, 14h30**  
Visite gratuite commentée,  
Musée de Saint-Imier  
Durée: 1 h 30, sans inscription

**Judi 20 septembre, 19h30**  
Conférence gratuite  
de José Ribeaud,  
suivie d'un apéritif  
Espace Noir, rue Francillon 29,  
Saint-Imier  
Durée: 1 h, sans inscription

Contact: 032 941 14 54  
ou [musee@saint-imier.ch](mailto:musee@saint-imier.ch)  
[www.musee-de-saint-imier.ch](http://www.musee-de-saint-imier.ch)

## CORPS DE MUSIQUE SAINT-IMIER

## Immortels: de la terre à la partition, en passant par la toile

Un concert-événement à la rencontre entre deux arts

Trente musiciens, un artiste et neuf arbres millénaires reproduits à l'encre de Chine se sont faits source d'inspiration de neuf œuvres musicales composées expressément pour un spectacle inédit. Telles sont les composantes du projet Immortels, que le Corps de musique de Saint-Imier présentera au public les 22 et 23 septembre à la salle de spectacle du village. Un projet ambitieux, original, qui emmènera public et musiciens hors des sentiers battus, à la croisée de deux arts. De quoi dépasser l'image de la fanfare auprès du public!

Désireux de stimuler la création musicale dans la région et de vivre une nouvelle expérience, le Corps de musique de Saint-Imier a décidé de s'allier avec l'artiste Cedric Bregnard pour proposer en ce mois de septembre un concert-événement inédit. Neuf compositeurs de Suisse romande ont répondu à l'appel lancé par la société de musique imérienne. Ils ont été invités à s'inspirer d'une œuvre de la série Immortels de l'artiste jurassien, qui a photographié puis reproduit à l'encre de Chine et en grand format des arbres millénaires rencontrés aux quatre coins de la planète. C'est ainsi que les traits et l'histoire d'un olivier immortalisé en Crète, d'un châ-



taignier croisé sur le flanc est de l'Etna en Sicile, d'un figuier de bouddha croqué au Sri-Lanka ou encore d'un mélèze s'élevant fièrement en terres valaisannes ont été transformés en œuvres musicales par les compositeurs mandatés, issus d'horizons très différents. Il en ressort neuf partitions aux couleurs et aux ambiances diverses, tantôt exotiques, tantôt surprenantes ou envoûtantes.

L'interprétation de ces compositions par les musiciens du Corps de musique sera accompagnée de projections des œuvres de Cedric Bregnard, qui permettront aux personnes présentes dans la salle de se plonger dans l'univers artistique du Jurassien et de découvrir en détail les arbres immortels à l'origine des œuvres musicales présentées. Avant chaque morceau, les compositeurs prendront en outre le temps d'expliquer au public leur démarche et de donner des clés de compré-

hension de leur œuvre.

La chorale de l'école primaire de Saint-Imier sera également de la partie. Placés sous la direction de Jacques Chételat, les élèves interpréteront une chanson composée elle aussi expressément pour l'occasion par le chef de chœur et intitulée Arbre des champs, arbre des villes. A relever également qu'en marge de ces deux concerts, l'artiste Cedric Bregnard animera des ateliers dans plusieurs classes de l'école primaire de Saint-Imier. Les participants seront invités à réaliser des traits à l'encre de Chine sur une grande toile, en vue d'élaborer un tableau géant.

**Immortels, concert-événement**  
**Samedi 22 septembre, 20h**  
**Dimanche 23 septembre, 17h**  
**Salle de spectacle, Saint-Imier**  
[www.immortels.ch](http://www.immortels.ch)  
Réservations à effectuer auprès des succursales de la Clientis

## COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



## Eclaircies sur le front des chantiers

Bonne nouvelle pour les automobilistes et autres usagers de la route! Les deux chantiers de la rue des Fleurs et de la rue des Noyes sont arrivés à leur terme. Depuis mardi matin, les deux secteurs sont à nouveau ouverts au trafic.

A la rue des Fleurs, un bâtiment a été raccordé au réseau de gaz. Le Service de l'équipement en a profité pour remettre à neuf le branchement d'eau.

A la rue des Noyes, des travaux complexes ont eu lieu sur une conduite de gaz haute pression. Celle-ci a été dépla-

cée sans que l'alimentation en gaz des quartiers situés à l'est de Saint-Imier ne soit coupée.

Le Conseil municipal remercie l'ensemble des intervenants qui ont réalisé ces travaux avec succès ainsi que les riverains et les automobilistes pour leur patience. | cm



Des travaux complexes liés au gaz ont eu lieu à la rue des Noyes

## Obligation de tailler arbres, haies et buissons

Les riverains des routes et trottoirs sont tenus d'entretenir leur végétation de manière à respecter les profils d'espace libre des chaussées. Si nécessaire, il leur incombe d'élaguer même plusieurs fois par année.

Les arbres, buissons ou plantations se trouvant trop près d'une route ou d'un trottoir ou qui surplombent une voie publique constituent une gêne pour le travail de la voirie. Ils représentent par ailleurs un danger pour les conducteurs ainsi que pour les adultes ou les enfants qui débouchent soudainement sur la chaussée depuis un endroit caché.

Dans le but de remédier à ces dangers, la loi cantonale bernoise du 4 juin 2008 sur les routes et l'ordonnance correspondante prescrivent entre autres ce qui suit. Les haies,

buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée. Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4 m 50 (hauteur libre au-dessus de la route). Cette hauteur est réduite à 2 m 50 au-dessus des trottoirs. La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public.

### Dernier délai le 15 octobre!

Le long des routes communales ou privées affectées

à l'usage commun, ce sont les propriétaires riverains qui sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée.

Les propriétaires fonciers ont jusqu'au 15 octobre 2018 pour se mettre en conformité avec les présentes dispositions. Avis aux concernés: passé ce délai, la Municipalité entreprendra l'élagage de la végétation gênante aux frais des propriétaires indécents. | cm

## Opération de sensibilisation et de nettoyage

Pour la troisième année consécutive, la Municipalité de Saint-Imier participera à l'opération nationale de ramassage des déchets, appelée officiellement Clean-Up Day. Mise sur pied en partenariat avec les Ecoles primaire et secondaire de Saint-Imier, Pro Saint-Imier ainsi que le service communal des Travaux publics, la manifestation se déroulera ce vendredi 14 septembre.

Les élèves de l'Ecole primaire (7H et 8H) auront l'occasion de découvrir les recoins de la ville en participant à une chasse au trésor et en concevant un jeu de l'oie personnalisé.

Des visites thématiques seront proposées en matinée aux classes 9H de l'Ecole secondaire. Au programme: l'usine d'incinération ou la station d'épuration. L'après-midi, armés de gants et de sacs à ordures, les élèves mettront la main à la pâte en sillonnant les rues de la cité pour une action choc de nettoyage.

La Municipalité se réjouit de pouvoir compter sur l'appui des membres de Pro Saint-Imier pour animer cette journée et faire de l'édition 2018 un nouveau succès.

Le Clean-Up Day est une opération nationale mise sur pied les 14 et 15 septembre. Son slogan: *La Suisse fait place nette. Participe.* Il s'agit d'une action de sensibilisation au phénomène du littering et de lutte contre les décharges sauvages. L'objectif est d'agir durablement pour une Suisse propre et ainsi d'apporter «une contribution active à la qualité de vie et au sentiment de sécurité dans sa commune», peut-on lire sur le site officiel. | cm



L'an passé, quelque 200 élèves des écoles de Saint-Imier ont participé au Clean-Up Day